

Une abbaye dédiée À UN ORDRE DISPARU À VALBONNE

Trésors d'ici



Sainte-Marie de Valbonne avec sa nouvelle tour clocher en 1905. (Carte postale ancienne)



Illustration d'un moine copiste, l'une des activités de Chalaisiens à Valbonne. (DR)

Sainte-Marie de Valbonne, petite église romane du XII^e siècle, est l'un des derniers témoins d'un ordre monastique disparu, l'Ordre de Chalais.

Au XII^e siècle, c'est le temps des premières cathédrales, des croisades, de l'essor de la philosophie, mais aussi celui de l'assainissement de l'ordre moral et de l'administration cléricale. Un vent d'austérité et d'ascétisme souffle alors sur la vie monastique. De cet élan va naître l'Ordre de Chalais qui, créé en 1101 par Hugues de Châteauneuf, évêque au diocèse de Grenoble, va largement s'implanter dans les Alpes et le Sud-Est et y faire ériger dix abbayes et trois prieurés. Tous ces édifices chalaisiens qui présentent une grande cohérence architecturale basée sur l'art roman, alors très local, vont s'implanter suivant un itinéraire précis qui suit les voies d'eau et les routes de passage des troupeaux. Fin 1198, Guillaume, abbé de Sainte-Marie de Prads se laisse séduire par un village boisé situé entre le chemin du Riou Merlet et les bords de la Brague. Une charte signée le 3 février 1199 avec la maison mère entérine l'édification du treizième monastère chalaisien, soit l'abbaye de Valbonne.

L'Ordre de Chalais a disparu après à peine deux siècles d'existence

Mais du fait de sa faible implantation, de ses maigres ressources et de ses difficultés de gestion, l'Ordre de Chalais va disparaître après à peine deux siècles d'existence, ce qui fait qu'il est très peu connu (*lire encadré*).

Défigurée au fil du temps

Valbonne est l'exemple parfait de l'art primitif cistercien simplifié. Chœur plat, nef unique, une seule chapelle aux bras des transepts. La profonde sérénité qui se dégage dès l'entrée vient d'un bel appareillage de pierres finement jointoyées. Simplicité et austérité semblent être les mots

d'ordre, aucune sculpture ne distrait l'œil et le sol en très légère pente conduit vers le chœur en signe d'humilité. Douze croix ajoutées à la spiritualité du lieu. Mais au fil du temps, l'église a connu de nombreux outrages, notamment l'effondrement de sa voûte principale. Dévastée par les guerres et les brigands, passée entre différentes communautés qui cha-

cune y a posé sa marque, elle est aujourd'hui loin de son architecture originale.

À l'origine, de la nef partait le couloir menant à l'atelier des moines copistes qui bénéficiaient de vastes fenêtres donnant sur les jardins. La plupart ont été murées vers 1630 pour y appuyer une chapelle de Pénitents blancs. À l'étage, se trouvaient la chambre de l'abbé et un dortoir de petite dimension en raison du nombre modeste des moines de 15 à 30 maximums. Criblée de dettes et mal dirigée, en 1292, l'abbayeériclite et se tourne vers sa maison mère Sainte-Marie de Prads qui ne va pas rétablir la situation. En 1346, le pape Clément VI l'attribue à l'abbaye de Lérins qui en fait un simple prieuré. Le 13 octobre 1519, les moines de Lérins créent le village de Valbonne autour de l'ancienne abbaye qui devient alors l'église paroissiale Sainte-Marie, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Restaurée entre 1969 et 1975 par le centre culturel de Valbonne, elle est inscrite au titre des Monuments historiques depuis le 17 décembre 1984.

À ce jour, outre Valbonne, il ne reste que deux abbayes chalaisiennes dirigées par des Dominicains : L'abbaye Notre-Dame-de-Chalais (Voreppe, Isère) et Notre-Dame de Boscodon (Crots, Hautes-Alpes).

NELLY NUSSBAUM
magazine@nicematin.fr

Sources : « Provence historique », Tome 51, fascicule 205, 2001 et Mesclun N° 15, 1991, Fondation de l'abbaye Sainte-Marie de Valbonne par Jean Onimus.

Douze croix de consécration en relief, symbole des douze apôtres, sont encore visibles sur les murs de l'édifice. (Photo OT de Valbonne)



Le chœur de l'église abbatiale n'est large que de 5,60 mètres et profond de 6,50 mètres. (Photo OT de Valbonne)



Un ordre peu connu et presque oublié

Les documents concernant la vie spirituelle de l'ordre font défaut et, du fait de sa courte existence, la plupart des historiens l'ont

pratiquement passé sous silence. On sait cependant qu'en raison de la piété de ses religieux, Chalais passe sous la protection du pape Honorius II en 1125. Dès 1185, l'ordre va éditer la « Charte de Charité de Chalais », dont les principes de base sont charité, détachement des biens, de ce monde, obéissance, humili-

té, esprit de silence et vie en communauté.

Des conditions de vie rudes

La charte Chalais est alors basée sur la règle de saint Benoît de Nursie, nommée l'"Opus Dei", l'œuvre de Dieu, qui, édictée entre 530 et 556 organise en détail le cœur de la vie du

moine. Une vie réglée en fonction de la liturgie des heures qui, huit fois par jour, rassemble la communauté pour prier. Les horaires des repas sont variables selon le temps liturgique. Ainsi, en Carême, les frères ne prennent qu'un seul repas le soir après Vêpres. En dehors des offices, les

Chalaisiens s'adonnent au travail manuel, à la lecture, à la reproduction des écrits des Pères de l'Église et à l'élevage. Avec des ressources moindres, leurs conditions de vie sont plus rudes que les autres ordres. La sobriété et le dépouillement ont été poussés jusqu'à leurs constructions.

l'AMCAB 330